

Athis-Mons, le 5 février 2014

# Communiqué de la Commission Exécutive

La Commission Exécutive de l'UNSA-ICNA s'est réunie les 4 et 5 février 2014.

Elle a pris note des engagements du Ministre à utiliser tous les moyens à sa disposition pour assurer l'avenir de la DSNA ; ce qui passera par un rejet par le Conseil Européen du projet de règlement SES2+ et par des objectifs de performance de RP2 qui lui permettront de présenter un plan de performance viable. Elle réaffirme que, le moment venu, l'UNSA-ICNA saura mobiliser pleinement toutes ses forces si le plan de performance proposé par la France n'était pas à la hauteur des enjeux à venir sans négliger le maintien en condition opérationnelle de nos outils obsolètes.

La chute organisée des effectifs, actée depuis le protocole 2007 et réaffirmée dans le dernier protocole, amène la DSNA dans une situation critique. Les organismes ne sont pas dimensionnés pour faire face aux révolutions techniques imminentes, et ce dans un contexte de croissance du trafic. La Commission Exécutive réitère son exigence de reprise des recrutements à hauteur de l'ambition affichée par les objectifs de la DSNA. Les conditions de travail ne seront pas la variable d'ajustement pour parer les errements de la politique managériale de nos décideurs.

La Commission Exécutive constate l'intention de poursuivre le plan de déploiement des CMCC Type 2. Elle dénonce l'intégration en cours des positions militaires dans l'organisation des salles civiles. La prétendue nécessité de cette démarche et les premiers retours des expérimentations pointent de nombreuses incohérences qui ne peuvent que nous alerter sur la finalité escomptée. La Commission Exécutive mandate son Bureau National pour se saisir de cette problématique, et s'y opposer.